



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE De la PROMOTION de l'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 3 – SAISON 2021/2022

Réunion du :	28/02/2022
Présidence :	M. SARRAZIN Fabrice
Présent(s) :	M. BARLIER Cyril et M. BOUGDAR Hatem

1. Approbation du Procès-Verbal

La commission valide le PV n° 2 du 25/10/2021 sans remarque particulière.

2. Mise à jour du label arbitrage

Discussion autour de l'avancée du « Label arbitrage » avec Hatem BOUDAR – co-responsable du projet et de Cyril BARLIER - Président de la CDA.

Modifications et débats

- Discussion sur le nom « Challenge du sifflet 49 », le mot *challenge* n'est pas forcément convainquant, Cyril BARLIER propose d'utiliser le mot « label » à condition de s'approprier le nom « Label arbitrage Départemental » (cloisonnement avec les labels fédéraux).
- 100 % des arbitres formés localement selon les obligations sportives.
- Le quota évoqué comprend le pot commun
- Disqualification du club après le rapport de la CDD si cela concerne une atteinte vis-à-vis d'un arbitre.
- Note de l'accueil des arbitres (vestiaires compris au niveau de la propreté et de la préparation du match).
Doit-on demander aux arbitres de noter les clubs ?
 - Systématiquement et comment.
 - Sur rapport spécifique d'un arbitre.
 - Présentation aux arbitres de ce point de détail lors de la réunion de rentrée
- Discussion et accord sur les thèmes des récompenses. Limite à 199 points.

La commission se fixe l'objectif de présenter le projet au CODIR du District en avril, pour un lancement la saison prochaine.

Prochaine réunion : à fixer

Le Président	Le secrétaire de Séance
SARRAZIN Fabrice	BOUGDAR Hatem